

I- TARIFS ANNUELS 2018-2019

1) CONTRIBUTION DES FAMILLES :

Ecole - Collège :956 € par an **Lycée** :1 186 € par an

Réductions : 20% pour le deuxième enfant scolarisé à Saint-Dominique, 30% pour le troisième, 40% pour le quatrième et +

2) DEMI PENSION : - Formule 4 repas (Ecole et Collège)

▪ Forfait annuel (10 mois) : 1 015 €

- **Formule 5 repas** (Lycée selon l'emploi du temps des élèves)

▪ Forfait annuel (10 mois) 1 268 €

Pour tout repas pris **OCCASIONNELLEMENT (pas plus de 2 repas par semaine)**, l'enfant doit avoir crédité sa carte auprès de la comptabilité pour un montant de **8,50 € par repas**.

3) TRANSPORT : Merci de vous connecter sur le site www.oise-mobilité.fr ou www.cif-bus.com**4) COTISATIONS :**

- **Forfait** : **80 € par enfant et par an**. Cette somme couvre les cotisations dues par l'O.G.E.C. aux différents organismes (U.D.O.G.E.C.O., U.R.O.G.E.C.O. , A.S.E.C.B....) auxquels tout établissement catholique est nécessairement affilié.

- **A.P.E.L. Saint-Dominique** (Association des Parents d'élèves de l'établissement) : **7 € par famille et par an**.

- **A.P.E.L. Oise** (Union des A.P.E.L. du département) **12,60 € par famille et par an**. Cette cotisation comprend l'abonnement à la revue " Famille et éducation ". (**Ces cotisations sont incluses dans les factures**)

5) FRAIS OCCASIONNELS :

Fournitures : Maillots aux couleurs de St-Dominique : Polo : **30 €**, Tee-shirt : **8 €**

Cahiers de T.P., livre de catéchèse et de culture religieuse, Association Sportive, présence d'une psychologue... dégradations éventuelles imputées sur le compte des élèves concernés.

Prêt des livres scolaires : Renouvellement des manuels scolaires prêtés : (**Collège**) **forfait de 15 €** facturé.

6) FACTURES : Elles sont établies annuellement.